cette province ; car dans les localités encore un peu sauvages qui n'y sont que trop communes, il ne faut pas s'attendre à la production de chevaux d'autant de valeur.

Les chevaux percherons ont la plupart une robe grise. Les meilleurs se vendent à l'âge de quatre ou cinq ans, aux foires de Chartres. Les plus purs percherons naissent et s'élèvent dans le département d'Eure-et-Loir. Les environs de Châteaudun et de Mondoubleau produisent des poulains recherchés. Des cultivateurs de plusieurs autres arrondissemens entretiennent des jumens poulinières, et beaucoup achètent des poulains pour en continuer l'élève.

Le cheval de trait breton se trouve dans les cantons peu éloignés des bords de la mer des départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère. M. de la Roche-Aymon (Traité de la Cavalerie) en a vu partager l'élève entre les cultivateurs de Dol, Dinan, Lamballe, Paimpol, Saint-Brieuc, Poutrieux, Tréguier, Lannion, Morlaix, Lanmeur, Saint-Pol ; et dans le Finistère, ceux de Pont-l'Abbé, Plourez, etc., les uns se livrant encore dans la Bretagne, comme dans beaucoup d'autres endroits, à la production des poulains, et les autres achetant ces poulains pour les élever.

Le prix des poulains, à l'âge d'un an, est déjà fort élevé. Ils sont bien nourris sans être excédés de travail, et ils reparaissent, à l'âge de quatre ans, aux foires de Dinan, de Tréguier, de Paimpol, de Lannion, de Lamballe et de Quimper, où ils sont vendus pour toutes sortes de services, depuis 600 jusqu'à 800 francs, et même au-delà.

Différant entre eux par la taille, ils n'en conservent pas moins beaucoup de caractères communs qu'ils doivent à l'ancienneté de leur race ; ce sont toujours des têtes courtes, carrées, à chanfrein large, droit ou camus ; des ganaches très fortes ; des yeux vifs, qui paraissent petits à cause de la grosseur des arcades orbitaires ; des encolures droites, des reins larges, des membres musculeux, des paturons courts, et, au total, des formes ramassées que présentent ces animaux.

La possibilité de les employer dès leur jeunesse aux travaux aratoires, le haut prix qu'ils atteignent, la certitude qu'ont les cultivateurs de les vendre facilement, parce que la consommation s'en augmente tous les jours pour le service des voitures publiques et du roulage ; toutes ces causes réunies rendent l'élève de ces chevaux si profitable qu'elle est loin de rester le partage des cultivateurs de la Bretagne : elle se répand au contraire dans beaucoup d'exploitations, notamment entre la Seine et la Loire.

Si l'on se rappelle ce qui a été dit de la race boulonnaise ou cauchoise, qui, née pour ainsi dire sur les bords de la mer, s'est répandue dans le nord de la France, on trouvera une notable analogie entre ce qui se fait remarquer dans la Picardie et la Haute-Normandie, d'une part, et ce qui se voit d'une autre part quand on est passé sur la rive gauche de la Seine. Là, comme de l'autre côté du fleuve, se retrouve en effet une race prédominante, la bretonne ; et, comme de l'autre côté, elle tire son nom du pays qui borde la mer. La grande différence vient de ce que les chevaux bretons ne sont pas seuls, même dans les départemens et les cantons les plus fertiles, mais qu'ils se trouvent occuper le pays avec la race normande propre au carrosse, qui doit être classée dans une autre catégorie. Une considération est encore à placer ici ; c'est que tandis qu'à partir de la rive droite de la Seine les travaux aratoires se font au moyen de chevaux, le bœuf devient le compagnon du laboureur dans plusieurs parties d'entre la Seine et la Loire.

§ V. Chevaux poitevins de diligence, d'artillerie et de cavalerie.

Au-delà de la Loire il devient rare de voir l'élève du cheval de trait et du cheval de diligence conserver autant de développement qu'entre la Seine et la Loire. Une exception existe cependant bien frappante, et elle a déjà été signalée ; elle consiste dans la production de la race mulassière du Poitou. Mais on aurait une bien fausse idée de l'élève du cheval dans ce pays, si l'on supposait que le Poitou, et même seulement le Bas-Poitou, ne se livre qu'à la production de la race mulassière. Des habitants qui peuvent faire autorité, entre autres M. Bujault, cultivateur près de Melle, déplorent sa rareté et son insuffisance pour la propagation du mulet, et son remplacement par une race plus légère, plus élégante, obtenue en grande partie par l'emploi d'étalons normands de la plaine de Caen, donnés par l'administration des haras.

La race mulassière est, selon toute probabilité, celle qui est naturelle à la plupart des marais qui se trouvent près des bords de la mer, depuis Paimbœuf jusqu'à Blaye, c'est-à-dire depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Gironde. Une première cause, le desséchement plus ou moins complet de ces marais, a dû influer sur la race qui s'élève à l'état de liberté. D'autres moyens ont eu aussi leur part d'influence. L'établissement des prairies artificielles a permis à des cultivateurs soit du Poitou, soit d'autres provinces, de retirer des marais un plus grand nombre de poulains, et de corriger, par l'emploi d'alimens plus nourrissans, l'influence de la nourriture aqueuse qui a contribué à la formation de la race poitevine. Les croisemens l'ont modifiée. Les dépôts d'étalons de Saint-Maixent, (Deux-Sèvres), et de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), placés à la proximité de cantons abondans en jumens poulinières, ont agi sur la race d'une manière d'autant plus sensible que des remontes de cavalerie ont été faites en grand nombre dans le Poitou, et que l'élève du mulet a dû être gênée à plusieurs reprises par la perte de Saint-Domingue et d'autres circonstances politiques.

Les cultivateurs poitevins, sollicités de différentes manières, ont créé des chevaux pour beaucoup de services, sans établir de races bien distinctes. Des cultivateurs des parties centrales de la France et des nourrisseurs normands achètent les produits qui promettent de devenir propres au service des diligences, ou bien à celui du carrosse et de la grosse cavalerie, selon leur développement. C'est dans le département de la Charente, en gagnant le Limousin, qu'émigrent les poulains les plus légers, dont on fait des chevaux de